Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 18, 6 mai 2005

Centre scolaire communautaire

« La communauté va devoir se brancher »

-Yvonne Careen-

L'idée qu'un centre communautaire puisse se greffer à une éventuelle nouvelle école francophone ne fait toujours pas l'unanimité.

Page 3

Poursuite de l'APADY

Le ministre reste prudent

Charles Dent pèse ses mots pour commenter la poursuite intentée par l'APADY et une coalition de demandeurs contre le gouvernement des TNO.

Page 6

Imperial fait tressauter le pipeline et sa suite

La décision d'Imperial Oil d'interrompre l'exécution du projet gazier du Mackenzie soulève bien des commentaires.

Page 7

Inutile, le protocole de Kyoto ?

Des scientifiques affirment que les émissions de CO_2 ne sont pas responsables du réchauffement planétaire. Un expert local en changements climatiques n'y croit pas.

Sommaire



Batiste W. Foisy/L'Aquilon

Jeanne Arsenault et Sophie Léger ont prêté leurs voix à l'environnement. Elles chantaient à l'occasion de l'encan silencieux annuel d'Ecology North.

Ententes Canada-communautés

La FCFA rejette la dernière offre de Patrimoine canadien

Étienne Alary

Réunis à Ottawa, le 1er mai dernier, dans le cadre d'une réunion spéciale, les membres du Conseil national des présidents et présidentes (CNPP) de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada ont rejeté la dernière offre du Patrimoine canadien.

Cette offre proposait une entente de trois ans assortie d'une augmentation de 10 % effective dès la 1ère année. « Nos membres ne pouvaient pas accepter cette offre qui est vue, par plusieurs, comme un statu quo », de souligner le président de la FCFA du Canada, Georges Arès.

Rappelons que la FCFA demandait et demande toujours à ce que les Ententes Canada-communautés soient bonifiées de 24 millions, à 42 millions de dollars par année, alors que le ministère a plutôt offert une majoration de 10 % pour la prochaine année.

Comme le fait remarquer M. Arès, le 10 % que propose Patrimoine canadien ne constitue pas une nouvelle injection d'argent, mais plutôt des sommes que l'on retrouve dans le Plan d'action pour les langues officielles. « Nos membres ont vu ce geste comme prendre de l'argent à Pierre pour le donner à Paul », indique-t-il.

La contre-offre de la FCFA demeure donc la même. « Nous voulons une augmentation substantielle pour l'année en cours », évoque M. Arès tout en demeurant évasif sur le pourcentage souhaité.

Ce dernier soutient que les membres seraient prêts à accepter qu'une portion des sommes dont dispose Patrimoine canadien dans le Plan d'action soit versée dans les ententes. La balance de l'offre « substantielle » devrait provenir du budget du ministère.

Pour ce qui est d'une offre bonifiée pour l'année 2006-2007 et les années à venir, le président de la FCFA est prêt à collaborer avec le ministère pour développer un document de travail qui servirait d'outils de revendication auprès du ministre des Finances.

« Nous, on avait développé un argumentaire qui a été présenté lors d'Équipe francophonie en novembre dernier (rencontres sur la Colline parlementaire entre des membres de la communauté et des députés, hauts fonctionnaires, etc.). Cependant, ce document a été fait uniquement de notre côté et Patrimoine souhaite que l'on travaille ensemble dans ce dossier », fait remarquer un M. Arès très réceptif aux doléances du bailleur

FCFA
Suite en page 2

www.aquilon.nt.ca



Batiste W. Foisy

Ventriloque

Il y a un spectacle en français, ce soir (vendredi), à Yellowknife ! La ventriloque québécoise Lise Maurais et sa fidèle marionnette Virus seront à l'école William MacDonald, à 19 h. Le spectacle est présenté gratuitement à l'occasion du 25e anniversaire du programme d'immersion française de la Commission scolaire #1 de Yellowknife.

Carte de membre

Nous sommes en mai, c'est le moment de renouveler votre adhésion à l'Association franco-culturelle de Yellowknife. L'adhésion vous permet d'emprunter des livres et des vidéos à l'AFCY et vous donne un accès gratuit aux ordinateurs de l'Association ainsi que le droit de vote aux assemblées générales, un abonnement d'un an à *L'Aquilon* et des réductions de prix lors de divers événements de l'Association. Notez que les personnes qui ont adhéré à l'AFCY après le 31 janvier 2004, n'ont pas à renouveler leur adhésion cette année. La carte de membre coûte 20 $ par personne ou 30 $ pour la famille.

Négociateur Akaitcho

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada a nommé un nouveau négociateur en chef pour le processus Akaitcho. Dennis Wallace remplace John Gill à la table de négociations Akaitcho. Ancien sous-ministre adjoint aux Affaires indiennes, M. Wallace a plus de 30 ans d'expérience auprès des Premières nations. Les négociations relatives au processus Akaitcho touchent quatre communautés situées aux abords du grand lac des Esclaves : Deninu Kue (Fort Resolution), Lutsel K'e, Ndilo et Dettah. Les premières nations Akaitcho comptent environ 2 500 Dénés.

Le cri du huard

L'exposition bilingue *Le cri du huard* est présentée jusqu'en juin au Musée du patrimoine septentrionale Prince de Galles, à Yellowknife. Basée sur une exposition itinérante provenant du Musée canadien de la nature, *Le cri du huard* vous introduira dans l'univers du palmipède à la noble encolure.

Congrès du NPD

En vue des éventuelles élections, l'association du comté de Western Arctic du Nouveau parti démocrate (NPD) tiendra son assemblée d'investiture, le 16 mai, au Northern United Place de Yellowknife, à 19 h. Au moment d'écrire ces lignes, un seul militant néo-démocrate avait signifié son intention de briguer les suffrages, Dennis Bevington qui avait récolté près de 40 % des voies lors de la dernière élection fédérale. Bevington avait été battu par l'actuelle députée de western Arctic, Ethel Blondin-Andrew, par 53 voies seulement.

FCFA

Suite de la page 1

de fonds.

Le président de la FCFA ne cache pas que la rencontre du CNPP du 1er mai dernier a été chaotique par moment : « Les membres sont extrêmement déçus et fâchés de l'offre de Patrimoine canadien », lance-t-il.

Cette frustration pourrait se manifester lors d'éventuelles élections fédérales. « Oui, de notre côté, il y avait certaines craintes reliées à une éventuelle campagne électorale, mais les membres ne sont pas prêts à plier à cause de ce risque politique. Les risques, on les connaît. Cependant, il est plus prioritaire pour nos membres d'avoir les ressources financières nécessaires pour faire du développement communautaire », explique Georges Arès.

Ce risque est également présent pour les députés libéraux. « Il y a un risque politique pour le gouvernement dans la façon de faire les choses », déclare M. Arès en faisant allusion aux présentes négociations que mène Patrimoine canadien. «Cela pourrait devenir un enjeu d'une éventuelle campagne et pourrait amener une participation active des communautés », signale-t-il.



Patrice Lapointe

«Dans la toundra la mort n'arrive jamais. Elle est déjà là.»
-Richard Desjardins

Centre scolaire communautaire

« La communauté va devoir se brancher »

-Yvonne Careen-

L'idée qu'un centre communautaire puisse se greffer à une éventuelle nouvelle école francophone ne fait toujours pas l'unanimité.

Batiste W. Foisy

La présidente de l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY), Yvonne Careen, presse les francophones de la capitale de prendre position au plus tôt dans le dossier du centre communautaire.

Avec le dépôt, le 22 avril, d'une poursuite contre le gouvernement des TNO demandant qu'une nouvelle école francophone soit construite à Yellowknife, l'APADY estime que c'est le moment ou jamais de trancher. « Dans la poursuite, nous avons laissé ouverte la possibilité que la nouvelle école fasse partie d'un centre scolaire communautaire », indique Mme Careen. « Le gouvernement va vouloir savoir ce que nous désirons. La communauté va devoir se brancher.» À *L'Aquilon*, elle confie que, selon elle, la communauté dispose de moins de six mois pour formuler une position définitive.

C'est dans le cadre d'une soirée d'information sur les centres scolaires communautaires que Mme Careen a fait ces déclarations. La présentation du directeur du centre scolaire commnautaire de Legal en Alberta, David Fréchette, avait pour but à peine voilé de créer un consensus en faveur d'un édifice qui réunirait sous un même toit les services communautaires en français et l'école francophone.

Or, à l'issue de la présentation, le président de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Martin Dubeau, était toujours aussi dubitatif. « Nous avons de la misère à faire vivre des petits projets de 2 000 piastres. Est-ce que nous sommes capable de soutenir un centre communautaire ? », a-t-il demandé à l'assistance d'une vingtaine de personnes.

M. Dubeau souligne qu'un des principaux problèmes rencontrés par la communauté francophone de Yellowknife est le faible taux de participation aux activités. Il pense qu'il serait malvenu de construire un centre communautaire greffé à l'école francophone sans avoir l'assurance qu'il sera pleinement utilisé. « Moi aussi j'aimerais ça avoir un beau centre communautaire avec une grande salle, une cuisine et des espaces pour les organismes, dit-il. Mais il va falloir que le monde y aille. »

Claude St-Pierre, co-demandeur dans la poursuite pour la construction d'une nouvelle école francophone, pense au contraire qu'un centre scolaire communautaire contribuera à impliquer les francophones. « C'est l'offre qui va créer la demande », dit-il, insinuant que les francos seront naturellement intéressés à utiliser le centre s'il est attrayant.

Pour sa part, Roxane Poulin, mère d'un enfant fréquentant l'école Alain St-Cyr, pense que la meilleure façon de rejoindre la communauté est de miser sur le scolaire. Un futur centre communautaire aura, selon elle, plus de succès s'il est rattaché à l'école. « Si vous voulez attirer des nouveaux visages, vous avez intérêt à impliquer les enfants », déclare celle qui affirme qu'elle n'aurait jamais assisté à cette rencontre si elle n'était pas un parent.

Un point de vue qui semblait être partagé par le président de la Fédération Franco-Ténoise, Fernand Denault. « Les parents vont tenir le centre en visibilité et lui donner un achalandage », présume-t-il. Il ajoute qu'un édifice unique pour l'ensemble des institutions francophones de Yellowknife solidifiera les liens de la communauté. « En ce moment, nous sommes tous éparpillés, mais nous ne sommes pas fait pour être isolés. »



Photos : Batiste W. Foisy

David Fréchette



Vision de rêve

David Fréchette de Legal en Alberta a présenté à l'assistance une vision idyllique des centres scolaires communautaires. Pour cet homme qui a participé à la fondation de deux de ces centres, cette formule est l'outil de prédilection pour préserver l'identité francophone en milieu minoritaire.

« Maintenant nos enfants sont beaucoup plus fiers d'être francophones », constate celui qui raconte être né dans un village du Manitoba « où on nous assimilait ». Selon lui, l'établissement du centre communautaire a été l'élément déclencheur du renouveau francophone de Legal. Un renouveau tel qu'en 2000, Legal est devenu la deuxième ville officiellement bilingue en Alberta.

Le centre scolaire-communautaire, a-t-il surtout plaidé, permet de bâtir l'identité des jeunes en les mettant en contact constant avec la culture francophone. Il contribue également à l'enracinement des plus vieux en leur donnant un espace pour vivre pleinement leur langue.

En outre, M. Fréchette raconte qu'à Legal le centre scolaire communautaire a réussi à rapatrié des francophones qui évitaient la communauté auparavant. Le centre a aussi redoré le blason de la communauté. « Les francophones sont devenus les meneurs de la communauté, raconte-t-il. Avant, nous étions les brasseurs de merde. »

Éditorial



Alain Bessette

Si t'as pas de clôture…

Finalement une bonne nouvelle! Après quelques journées de grisaille où une bonne partie de l'attention du public canadien était tournée vers le scandale des commandites et ses répercussions politiques, voilà qu'une petite percée de soleil se pointe à l'horizon : Impérial annonce l'interruption de certaines activités du projet d'exploitation du gaz du Mackenzie.

Bonne nouvelle?

Oui! Car trop de questions restent encore en suspens dans ce dossier. En résumé, ce que la compagnie passe comme message c'est : « On trouve que ça va pas assez vite pour prendre notre gaz et l'envoyer en Alberta». Et c'est là que le problème commence.

Notre gaz! Il y a toute une série de règles juridiques, de pouvoir constitutionnel et de partage de compétences au Canada quant aux droits de propriété des ressources naturelles, en commençant par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, ou des gens du triangle Toronto-Montréal-Ottawa avaient décidé que les ressources naturelles appartiendraient aux gouvernements provinciaux dans les provinces et au gouvernement fédéral dans les Territoires. Le droit des Premières nations dans ce premier acte d'expropriation? Disons simplement que moins de 20 ans plus tard, Louis Riel allait être pendu pour avoir été mêlé à la rébellion des Autochtones de l'Ouest. Ils avaient tout juste le droit de chasser et de pêcher s'ils ne dérangeaient pas trop les voisins, derrière leurs clôtures

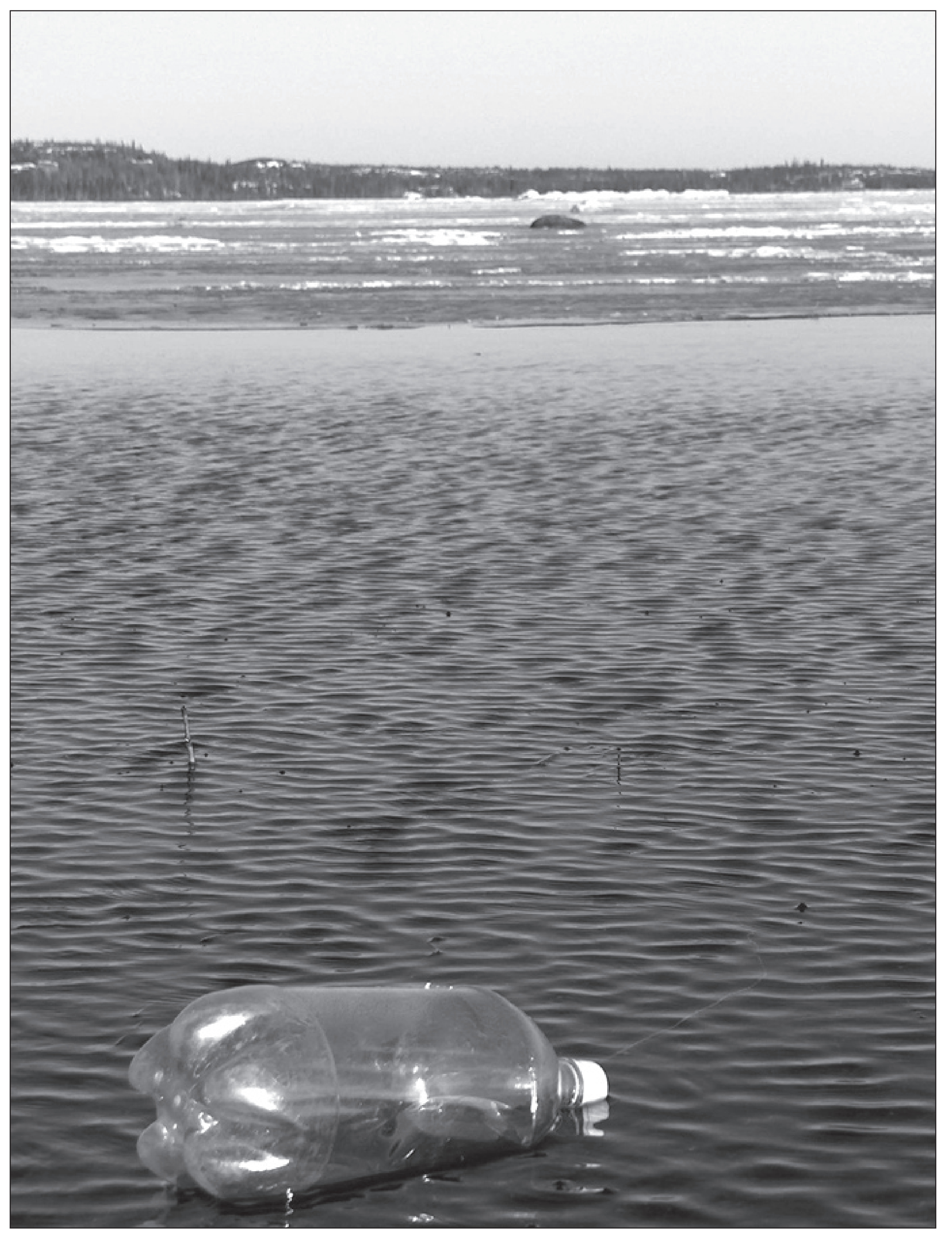
À qui ça appartient ce pétrole? C'est pas parce qu'il n'y a pas de clôture ou de bout de papier signé que c'est à personne. Les gisements en question sont sur des terres inuvialuites et gwich'in et c'est d'abord à eux de décider le sort de ces gisements.

Une fois cette question résolue, il y a ensuite toute la controverse autour du tracé du pipeline qui passera, encore une fois, sur des terres qui ne sont pas clôturées; les terres du Sahtu, celles du Deh Cho et finalement celles du Déné Tha (en Alberta). Mais voilà qui déplaît aux promoteurs du pipeline: ces groupes autochtones insistent pour poser des conditions avant d'accorder un droit de passage. Les terres du tracé n'appartiennent ni aux gouvernements, ni aux pétrolières, ni aux Autochtones du Delta du Mackenzie, ni à des groupes de pression du Sud. C'est aux gens du Sahtu, du Deh Cho et du Déné Tha de prendre la décision.

Avec la Constitution de 1982, la donne a changé. C'est maintenant un droit fondamental des peuples autochtones que de s'autodéterminer, clôture ou pas clôture. Même si les grandes pétrolières sont les propriétaires (sic) d'un gouvernement provincial (l'Alberta) et espèrent bientôt être les propriétaires d'un gouvernement fédéral (advenant une victoire des troupes de Harper), le sort du pipeline appartient aux Autochtones du Nord, point final.

Mais rassurez vous, c'est juste du chantage, un son de cloche discordant dans l'allégresse économique du Nord. Y'a trop de milliards en jeu pour ça.





Batiste W. Foisy/L'Aquilon

Cette bouteille à la mer attends patiemment la fonte des glaces du Grand lac des Esclaves pour porter son message... de rien du tout.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice :
Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.


Association de la presse francophone



Faire l'objet de ou être l'objet de?

Quelques réflexions sur le verbe faire



Annie Bourret

Je ne sais jamais s'il faut utiliser le verbe être ou le verbe faire avec le mot objet. Dit-on *être l'objet d'une enquête ou faire l'objet d'une enquête*? L'autre jour, en conversation, une traductrice m'a indiqué avec beaucoup de certitude que l'expression correcte était *faire l'objet de*. Cela m'a intriguée, parce que je n'arrivais pas à me convaincre du caractère fautif de *être l'objet de*. Résolue à en avoir le cœur net, j'ai donc décidé de me taper la lecture des quatre colonnes touffues consacrées au verbe faire dans *Le Petit Robert*.

Eh bien, je n'ai pas trouvé d'expression *faire l'objet de*. Mais avant de passer à la lecture de l'article objet, la richesse sémantique du verbe faire, même si elle semble évidente, m'a fait de l'effet : ses huit sens principaux donnent lieu à plus de 120 acceptions, expressions figurées et locutions proverbiales.

Plus un mot a d'acceptions (signification précise et acceptée dans l'usage), au propre comme au figuré, plus il est polysémique en jargon de linguiste. Par exemple, pour le sens d'« exercer une activité suivie », on peut citer les acceptions *faire des études* ou *faire de la prison*. Les deux tournures sont des périphrases, cependant la première pourrait être remplacée par étudier, ce qui n'est pas le cas de la seconde, car il n'existe pas de verbe prisonner.

Plusieurs autres locutions pourraient aussi illustrer ce phénomène, comme *faire des mouvements* et *faire de la mousse*, qu'on peut considérer comme synonymes de bouger et de mousser. Par contre, aucun verbe ne remplace *faire ses valises* et *faire ses dents*. Il faut aussi mentionner les cas comme *faire des bénéfices*, où on sent bien la relation de forme et de sens avec le verbe bénéficier, sans que ce dernier ne puisse exprimer cette acception. Le même commentaire est valable pour *faire la gueule* et gueuler.

Deux facteurs expliquent cette abondance : l'ancienneté (on a retrouvé des attestations dans le tout premier texte écrit en français qui date de 842) et le fait d'exprimer l'action à l'état pur, ce qui lui donne une grande «élasticité » sémantique.

En continuant à fouiller, j'ai trouvé pourquoi la première syllabe des formes confuguées *nous faisons, je faisais, nous faisions* et *vous faisiez* se prononce fe et non pas fè comme dans je fais ou vous faites. Selon Littré, il s'agit d'une prononciation fautive et condamnée à Paris au XVIe siècle, mais qui est restée en vogue. Voilà un héritage dont nous aurions bien pu nous passer.

Nous pouvons aussi nous passer des anglicismes *faire du sens* (*to make sense*) et *faire application* (*to make an application*). Le verbe faire n'entre pas dans les tournures correctes, qui sont *avoir du sens* et *faire une demande d'emploi*.

Pour en revenir à mon hésitation, après avoir consulté à l'article consacré au mot *objet* dans *Le Petit Robert* et quelques autres dictionnaires comme *Le Multidictionnaire*, j'ai découvert que les deux verbes sont acceptés pour exprimer le fait qu'on subit quelque chose (être l'objet d'une mise à pied ou faire l'objet d'une mise à pied).

Faites parvenir vos commentaires à a-bourret@home.com *ou au journal.*

Aide mondiale à l'éducation

Un «C» pour le Canada

(APF) - L'organisme «Campagne mondiale pour l'éducation», une coalition d'organismes de développement et de syndicats de plus de 100 pays, a publié, le 25 avril dernier, son « bulletin scolaire » relativement à la contribution des pays à l'éducation.

Ce rapport, intitulé *Missing the Mark* confère au Canada le 7e rang avec une note de 65 %. Le Canada se classe loin derrière la Norvège, à qui l'organisme a attribué la note parfaite de 100 %. Les Pays-Bas obtiennent aussi une note de « A » avec un résultat de 95 %.

« Il y a trois ans, les dirigeantes et dirigeants du monde entier ont promis de fournir le financement requis pour permettre à chaque enfant d'aller à l'école. Le Canada a bien réussi à certains égards, mais il est loin d'avoir atteint le but qu'il s'est fixé », a réagi Terry Price, présidente de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Le Canada a obtenu sa note de « C » grâce à la coordination de son aide avec celle d'autres pays donateurs. De plus, le Canada se classe au-delà de la moyenne pour ce qui est du financement de sa juste part de l'accès à l'éducation primaire.

Là où le Canada doit s'améliorer, c'est au niveau de la quote-part des sommes totales nécessaires. En effet, malgré un engagement d'investir 555 millions de dollars canadiens d'ici 2007, cette contribution demeure bien en deçà de cette quote-part.

Selon l'organisme mondial, il manque actuellement un total de 1,7 milliard de dollars américains par année pour que la contribution des pays donateurs atteigne les 5,6 milliards de dollars américains requis pour permettre à chaque enfant d'aller à l'école.

Pour le Canada, compte tenu de sa taille et de son économie, la contribution annuelle devrait être de 200 millions de dollars américains par année, ce qui représenterait 25 % de plus que le montant versé en 2003.

Malgré tout, le Canada fait mieux que cinq autres pays du G8 qui, pour leur part, se retrouvent dans la moitié inférieure de la classe et obtiennent une note globale de « D ». Les États-Unis occupent la dernière place.

Poursuite de l'APADY

Le ministre reste prudent

Charles Dent pèse ses mots pour commenter la poursuite intentée par l'APADY et une coalition de demandeurs contre le gouvernement des TNO.

Batiste W. Foisy

« Je dois être très prudent dans ce que je dis quand il s'agit d'un dossier devant la Cour », affirme d'emblée le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et responsable des langues officielles, Charles Dent. À l'invitation de *L'Aquilon*, il a commenté la poursuite intentée le 22 avril contre son gouvernement par coalition de demandeurs menée par l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY).

Rappelons que les demandeurs – l'APADY, la Fédération Franco-Ténoise, la garderie Plein soleil, Claude St-Pierre et Yvonne Careen – reprochent au gouvernement de ne pas respecter le droit à l'instruction dans la langue de la minorité. Les infrastructures scolaires francophones de Yellowknife, argumentent-ils, sont inadéquates et n'offrent pas un service équivalent à ce qu'offrent les écoles anglophones.

Le ministre Dent doute que la voie judiciaire soit l'avenue la plus salutaire pour répondre aux besoins des enfants. « La position que j'ai exprimée lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-Ténoise, quand j'ai été appelé à commenter l'autre poursuite [concernant l'offre des services en français], n'est pas différente de mon sentiment quant à la présente poursuite », déclare-t-il. Lors de cette assemblée, il avait déclaré que la poursuite sur les services en français constituait un « empêchement » à la collaboration entre le gouvernement et la FFT.

Selon le ministre, ces dernières années les TNO ont fait « d'énormes progrès » en matière d'enseignement en français langue première. « Il y a dix ans nous n'avions pas la Commission scolaire francophone de division, nous n'avions pas l'école Allain-St-Cyr, nous n'avions pas l'École Boréale. Depuis dix ans, nous avons indiscutablement fait des progrès en matière d'éducation en français langue première aux Territoires du Nord-Ouest », assure-t-il.

En ce moment même, ajoute-t-il, son ministère travaille de concert avec la Commission scolaire francophone de division à l'élaboration d'un plan d'agrandissement pour l'école Alain St-Cyr. « Nous espérons pouvoir présenter ce plan à Patrimoine Canadien », annonce-t-il. Un plan similaire sera ensuite élaboré pour l'École Boréale, toujours en construction.

Ententes en éducation

Dans un autre ordre d'idées, le ministre a indiqué que les négociations étaient encore au point mort avec Patrimoine canadien en ce qui a trait au renouvellement des Ententes en éducation dans la langue de la minorité.

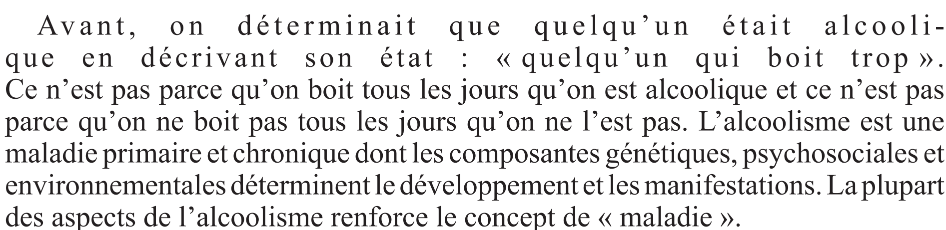
La gronde qui ébranle le gouvernement minoritaire de Paul Martin et cloue tous les députés fédéraux à leur siège de la Chambre de communes, n'est pas de nature à faciliter les négociations, estime Charles Dent. « Le *timing* est plutôt critique, concède-t-il sans pouvoir réfréner un ricanement. Honnêtement je ne sais pas quand cela se règlera. »

« Nous sommes déterminés à aller de l'avant. Nous avons fait savoir à Patrimoine canadien que nous voulons entamer les négociations dès maintenant. Mais, à ce jour, nous n'avons pas reçu d'invitation », ajoute-t-il.

« Si nous pouvions régler cela avant une élection, je serais extrêmement heureux. »

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Par : Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français



L'alcoolisme, un excès ou une maladie?

Avant, on déterminait que quelqu'un était alcoolique en décrivant son état : « quelqu'un qui boit trop ». Ce n'est pas parce qu'on boit tous les jours qu'on est alcoolique et ce n'est pas parce qu'on ne boit pas tous les jours qu'on ne l'est pas. L'alcoolisme est une maladie primaire et chronique dont les composantes génétiques, psychosociales et environnementales déterminent le développement et les manifestations. La plupart des aspects de l'alcoolisme renforce le concept de « maladie ».

Même si les recherches continuent pour élucider les causes de l'apparition de cette maladie, on sait maintenant que l'alcoolisme est relié à certains facteurs comme:

- Une prédisposition génétique (60 à 70%). Des études ont démontré qu'il y a plus de chance d'être alcoolique lorsque l'un des parents souffre d'alcoolisme.
- Des facteurs psychologiques et sociaux jouent un rôle, comme l'anxiété, des difficultés relationnelles, une pauvre estime de soi, l'accessibilité et la tolérance sociale envers l'alcool, la pression de l'entourage et un mode de vie particulièrement stressant.

L'alcoolisme se caractérise par le besoin compulsif de boire de l'alcool, l'incapacité à limiter sa consommation, la dépendance physique (symptômes de manque en l'absence de consommation) et la tolérance, c'est-à-dire le besoin constant d'augmenter les doses pour atteindre l'effet recherché. Ces symptômes sont souvent accompagnés de troubles physiques et psychologiques.

L'abus d'alcool affecte tous les systèmes de l'organisme. Ses effets sur la santé sont donc multiples. La malnutrition, la perte d'équilibre, les maladies du foie (hépatite et cirrhose), la pression artérielle élevée, la faiblesse des os et des muscles, l'arythmie cardiaque, l'anémie, le manque de résistance du système immunitaire, les troubles du système gastro-intestinal, l'hypoglycémie, la pancréatite et l'infertilité n'en sont que quelques-uns. L'alcoolisme durant la grossesse est responsable du syndrome d'alcoolisme foetal, reconnu comme une des premières causes évitables de malformations congénitales et de retard de développement infantile au Canada. L'abus d'alcool n'entraîne pas que des troubles physiques. L'alcoolisme est souvent responsable de problèmes matrimoniaux, de violence familiale, de difficultés relationnelles et de chômage, sans compter son implication dans les accidents routiers, les blessures, les crimes violents et le suicide.

Quand l'alcoolique est en souffrance, c'est à ce moment-là qu'il faut lui proposer de l'aide. Il faut s'abstenir de juger quelqu'un qui se juge lui-même déjà énormément. Par contre, il est important d'aller chercher de l'aide extérieure à la famille, pour aider le malade à sortir de l'isolement. Inciter l'alcoolique à se rendre dans une clinique de désintoxication. C'est la chose la plus importante, parce que la honte est un sentiment extrêmement difficile à supporter et très dévastateur quand il est totalement intériorisé. Chercher des groupes de support dans la communauté.

Lorsque la personne alcoolique est en période de rémission, privilégier une alimentation équilibrée basée sur le Guide alimentaire canadien avec suppléments de vitamines et minéraux visant à corriger les carences causées par un excès chronique d'alcool. Éviter l'excès de caféine.

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Des championnes





Photos : Kathy Parisella Savignac

Bravo à l'équipe de filles de l'EASC pour sa victoire au tournoi de Super Soccer. De plus l'équipe s'est méritée le trophée de l'équipe la plus impressionante du terrain. WOW!!!



Batiste W. Fosisy

Imperial fait tressauter le pipeline et sa suite

La décision d'Imperial Oil d'interrompre l'exécution du projet gazier du Mackenzie soulève bien des commentaires.

Batiste W. Foisy

Le 28 avril, la pétrolière Imperial Oil, le principal promoteur du Projet gazier du Mackenzie, a créé tout un émoi en annonçant qu'elle interrompait ses activités sur le terrain liées au mégaprojet de 7 milliards de dollars.

« Nous interrompons nos activités en raison de progrès insuffisants dans certaines zones-clefs que nous considérons fondamentales à la mise en chantier du projet », a déclaré le président d'Imperial Oil Canada, Micheal Yeager, lors d'un rare entretien avec la presse. La compagnie mieux connue sous le nom de sa marque de commerce, Esso, considère que les négociations avec les Autochtones sur l'accès aux terres sont trop loin d'un règlement et que le processus de révision du projet avance à un rythme trop lent. Imperial demande notamment qu'un échéancier ferme soit déterminé pour les futures audiences publiques.

La députée de Western Arctic et ministre d'État du Nord canadien, Ethel Blondin-Andrew, a commenté la nouvelle. La députée libérale a affirmé que le gouvernement canadien supportait le Projet gazier. « Nous partageons l'engagement du gouvernement d'aller de l'avant », a-t-elle dit.

La ministre s'est dit favorable au régime réglementaire actuel qui comprends plusieurs tables de négociations ainsi que deux processus de révision. Elle a laissé entendre qu'il serait néfaste de vouloir accélérer le processus. « Ces négociations sont complexes, a-t-elle dit. Mais tous les partenaires qui y participent doivent prendre le temps de recueillir tous les détails pour parvenir à conclure des ententes justes qui sont opportunes et respectent les intérêts de tous les intervenants. »

L'ex-premier ministre des TNO et actuel négociateur en chef de la communauté de Fort Good Hope dans les négociations avec les promoteurs du Projet gazier, Stephen Kakfwi, considère que les demandes des communautés sont raisonnables et n'est pas impressionné par le coup d'éclat d'Impérial. Selon lui, quoi qu'en dise la multinationale, les communautés cherchent d'abord à obtenir un règlement équitable. « À moins que nous agissions maintenant, tout le gaz naturel et le pétrole seront pillés de nos terres et tout le monde sera riche sauf nous », a-t-il déclaré à la CBC.

Le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO, Brendan Bell, a quant à lui plaider en faveur d'un rapprochement entre les parties. Le gouvernement des TNO, qui n'est pas impliqué dans les négociations, se propose comme médiateur afin de régler le plus rapidement possible cet empêchement.

Une nation autochtone du nord de l'Alberta a également mis en cause la déclaration d'Imperial Oil. La nation Dene Tha, qui a conclu une entente l'an dernier avec Transcanada Pipeline en faveur de la construction d'un gazoduc qui irait de la fin du gazoduc du Mackenzie jusqu'à la ville de Fort McMurray, qualifie de « trompeur » la déclaration de la pétrolière. Selon eux, il s'agit d'une tentavive d'outrepasser le régime réglementaire. « Nous sommes surpris de l'attitude et du ton geignard d'Imperial étant donné qu'il n'ont déposé qu'en octobre leur Énoncé d'incidence environnementale, a déclaré un porte parole de la nation Dene Tha, Cary Chonkolay. Le gazoduc, tel que proposé, pourrait rendre notre situation déjà précaire encore pire, à moins que le projet soit correctement étudié et révisé. »

Écolo

Du côté des groupes environnementalistes préoccupés par le projet, on voit cette décision comme un caprice pour faciliter davantage l'accès à la multinationale au gaz du delta du Mackenzie.

Le Sierra Club du Canada, qui dirige la campagne Mackenzie Wild opposée au Projet gazier, parle d'un « non-sens ». « Les déclarations d'Imperial Oil sont un écran de fumée pour cacher le fait que les promoteurs ont bâclé l'étude environnementale », s'insurge la présidente du Sierra Club, Elizabeth May.

Le directeur de la campagne Mackenzie Wild, Stephen Hazell, n'arrive pas à comprendre en quoi le processus de révision peut paraître trop long. « L'Énoncé d'incidence environnementale a été déposée il y a tout juste sept mois, et depuis ce temps beaucoup de travail a été fait pour que nous puissions nous rendre à l'étape des audiences publiques. Franchement, je ne pense pas qu'il est juste de dire qu'il y a eu des problèmes à ce niveau-là. »

« Les régulateurs, les Premières nations et les résidents du Nord ne doivent pas être intimidés par cette ruse », tranche-t-il



Le projet de pipeline commence à soulever l'intérêt des groupes de pression du Sud comme le démontre cette affiche photographiée à Montréal.

Inutile, le protocole de Kyoto ?

Des scientifiques affirment que les émissions de CO_2 ne sont pas responsables du réchauffement planétaire. Un expert local en changements climatiques n'y croit pas.

Batiste W. Foisy

Une organisation appelée Friends of Science et l'Université de Calgarya récemment produit un court vidéo qui remet en cause l'idée que les émissions de gaz carbonique (CO_2) sont la source des changements climatiques observés partout sur la Terre. Dans *Climate Catastrophe Cancelled : what you are not being told about the science of climate change*, on insiste pour dire que le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre est « possiblement la plus grande erreur de ce siècle ».

Le Défi d'une tonne, la Journée sans voiture et les autres édifices gouvernementaux alimentés à l'énergie solaire seraient-ils inutiles ? Oui, répond le paléoclimatologue de l'université d'Ottawa Ian Clark qui a participé au controversé documentaire. « Le CO_2 est un gaz à effet de serre, c'est vrai. Mais il y a des gaz à effet de serre bien plus importants, la vapeur d'eau par exemple. C'est la vapeur d'eau qui réchauffe notre planète et la maintient autours de 30 degrés Celsius pour qu'elle soit confortable. Le CO_2 a un effet mineur », assure le chercheur.

Le Dr. David Malcom, directeur de l'organisme Arctic Energy Alliance basé à Yellowknife, a visionné le *Climate Catastrophe Cancelled*. Sans pour autant dénigrer le film, il affirme que cette version des faits ne concorde pas avec la thèse la plus largement répandue au sein de la communauté scientifique. Dans l'ACIA, une étude sur l'évolution du climat dans l'Arctique déposée l'automne dernier et cosignée par plus de 300 scientifiques du monde entier, rappelle-t-il, la corrélation entre les émissions de gaz carbonique et le réchauffement planétaire est clairement étayée.

Dans le film, on insiste pour dire que « le graphique en bâton de hockey », une représentation de l'évolution du climat depuis des dizaines de milliers d'année mis en relation avec le taux de CO_2 dans l'air nommé ainsi à cause de sa forme plutôt droite suivie d'une courbe vers le haut soudaine à la fin est erroné. Or ce graphique est la pièce à conviction la plus largement utilisée pour démontrer l'effet du $C0_2$ sur le climat. On la retrouve dans à peu près toutes les études traitant de ce sujet.

Pour le Dr Malcom, cette négation manque de rigueur. « Évidemment, si vous partez du principe que le bâton de hockey est faux, c'est facile de dire qu'il n'y a pas de lien entre le CO_2 et le climat », tempère-t-il. Dans le film de Friends of Science, hormis des experts qui présentent une nouvelle version du graphique issue de leur recherche personnelles, rien n'atteste formellement cette théorie.

Un autre argument présenté dans le film est que les données sur le climat sont faussées par l'endroit où elles ont été colligées. « Dans les endroits bétonnés la température est plus chaude à cause de la modification de la surface. Il fait plus chaud en ville que dans la forêt, c'est normal. Si on se fit aux données récoltées en zones urbaines c'est sûr que l'on verra une augmentation de la température », explique Ian Clark.

David Malcom réfute cet argument. « L'endroit où les hausses de températures les plus importantes ont été observées au Canada, c'est dans le delta du fleuve Mackenzie. Ce n'est pas en ville », assure le directeur d'Arctic Enegy Alliance, carte du climat au Canada en main.

Une dernière thèse défendue par le film anti-Kyoto est que les efforts déployés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sont plus politiques que scientifiques. « Ce sont les politiciens qui veulent Kyoto, déclare Ian Clark. Les scientifiques, comme moi, qui prennent le temps d'interroger les idées préconçues n'en veulent pas. »

À nouveau le Dr Malcom offre une perspective différente. « C'est en général plutôt le contraire, dit-il. Ce sont les scientifiques et les écologistes qui doivent faire pression pour que les politiciens passent à l'action. »

Voyage en terre de Baffin



Photos : Patrice Lapointe

Du 22 au 26 avril, six élèves de l'École Allain St-Cyr se sont rendus à Iqaluit, sur l'Île de Baffin, pour participer aux événements Franco-Nord et Francais pour l'avenir. Le coordonateur du Comité de coordination jeunesse, Patrice Lapointe, nous ramène quelques clichés.





Moins cher pour acheter une maison

(APF) - Pour une deuxième fois en autant d'années, la Société canadienne d'hypothèques et logement (SCHL) annonce une réduction de ses primes d'assurance prêt hypothécaire. Ainsi, les personnes qui ont acheté ou achèteront une propriété après le 22 avril 2005, avec une mise de fonds de 5 %, ne payeront qu'une prime d'assurance hypothécaire de 2,75 % sur le montant de leur hypothèque. Ce taux était à 3,25 % il y a deux ans.

Selon la SCHL, un acheteur qui contracte un prêt hypothécaire de 120 000 $, avec une mise de fonds de 5%, connaîtra une réduction des primes qui lui permettra d'économiser 600 $.

Rappelons que l'assurance prêt hypothécaire protège les prêteurs contre les défauts de paiement et que la plupart des institutions financières l'exigent lorsque la mise de fonds de l'emprunteur est inférieure à 25 % du prix d'achat.

En fournissant une assurance prêt hypothécaire aux prêteurs, la SCHL permet aux acheteurs d'obtenir un prêt hypothécaire avec une mise de fonds de 5 % à des taux d'intérêt comparables à ceux consentis aux emprunteurs dont la mise de fonds est d'au moins 25 %

Par ailleurs, la SCHL a également annoncé qu'elle éliminait aussi ces mêmes primes pour les ensembles de logements locatifs financés dans le cadre de l'Initiative fédérale en matière de logement abordable et qui sont destinés aux plus démunis.

La SCHL chiffre à quelque 200 millions de dollars par année le coût de ces nouvelles mesures.

Déversements de produits toxiques aux TNO

Plus de 3 millions de litres en 2004

Batiste W. Foisy

Près de deux fois plus d'eaux usées que la normale ont été accidentellement déversée aux TNO durant l'année 2004. En revanche, la quantité globale de liquides toxiques déversés est en baisse.

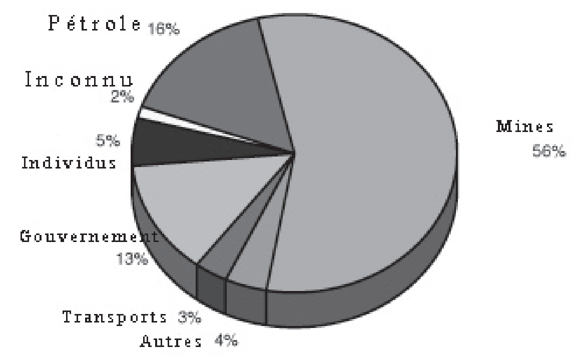
En 2004, 578 déversements accidentels de matière toxique ont été signalés aux TNO, alors que le total était de 672 en 2003. Soixante-dix pour cent de ces déversements concernaient des quantités inférieures à 100 litres.

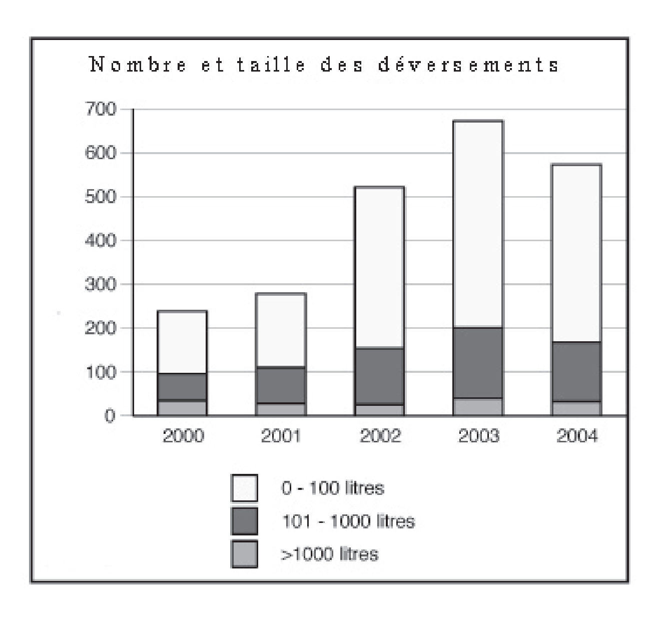
Après les eaux usées (2,9 millions de litres), c'est le mazout (42 000 litres) qui a été la matière la plus déversée aux TNO. Viennent ensuite les produits chimiques (37 000 litres), l'huile à moteur (28 000 litres), le pétrole brut et la boue de forage (26 000 litres), l'essence (18 000 litres), et l'huile usagée (219 litres).

À elles seules, les industries pétrolières et minières ont été responsables de 72 % de tous ces déversements. Le secteur minier est responsable de 56 % des déversements, contre 16 % pour le secteur pétrolier. Le gouvernement a provoqué 13 % des déversements et les particuliers en ont causé 5 %.

Près des trois quarts des déversements (71 %) se sont produit dans la région du Slave Nord. La région du delta du Mackenzie est seconde à ce palmarès avec 13 % des déversements. Elle est suivie par le Sahtu (6 %), le Slave Sud (6 %) et le Deh Cho (4 %). Notons qu'il s'agit d'une baisse importante du nombre de déversements au Deh Cho où près de 200 déversements avaient été signalés l'an dernier.

Pour signaler un déversement de matière toxique, composez le numéro suivant : (867) 920-8130.





Situation de la pauvreté chez les femmes francophones en milieu minoritaire

Étienne Alary

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) connaît maintenant mieux le portrait d'une partie de sa clientèle. L'organisme vient de publier, à la fin avril, une recherche-action sur la pauvreté et les femmes francophones en milieu minoritaire.

Entreprise en 2002, cette recherche avait comme objectifs de connaître la situation de pauvreté des femmes francophones dans les provinces et territoires, de déceler les ressources et les services offerts à cette clientèle et d'identifier les besoins des femmes francophones pauvres vivant en contexte minoritaire.

Ultimement, cette recherche, menée par Cécile Coderre de l'Université d'Ottawa, en collaboration avec Madeleine Roy, coordonnatrice de la recherche à la FNFCF, a permis de développer sept recommandations sur lesquelles la fédération devra porter une attention particulière, notamment lors de son assemblée générale annuelle prévue pour les 22 et 23 mai à Ottawa.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la pauvreté n'est pas un phénomène rare pour une femme francophone vivant à l'extérieur du Québec. En effet, l'étude démontre, en quatre segments, qu'elles sont nombreuses à vivre potentiellement des situations de pauvreté. « On se doutait bien de la vulnérabilité des femmes francophones en situation minoritaire », confie Madeleine Roy.

Dans un premier temps, en se basant sur des données du Recensement 2001 en fonction des langues officielles, l'étude conclut que la presque majorité des femmes francophones sont le plus souvent concentrées dans les tranches de revenus de moins de 15 000 $.

Ce pourcentage est le plus faible, à 29 %, au Yukon, suivi de la Colombie-Britannique et de l'Alberta à 41 % avant de dépasser le cap du 50 % dans les provinces maritimes et d'atteindre un sommet de 64 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Dans un second lieu, l'étude fait ressortir que les femmes francophones occupent en majorité un emploi à temps partiel ou travaillent une partie de l'année seulement. C'est le cas de 48 % des femmes francophones du Manitoba, qui affiche le plus bas taux, et de 61 % des femmes de Terre-Neuve-et-Labrador, qui présente le taux le plus élevé.

Par ailleurs, un quart des femmes francophones de l'Est et 20 % des femmes de l'Ouest tirent leurs revenus de transferts gouvernementaux (pensions de retraite, assurance-emploi, prestation d'aide sociale entre autres).

Enfin, une proportion importante de femmes francophones a un niveau de scolarité inférieur à la 9e année ou encore ont entre une 9e à la 13e année comme plus haut niveau de scolarité atteint.

Et les services là-dedans?

Comme le fait remarquer l'étude, l'accès aux services pèse souvent lourd dans la balance. « Oui, il y a de l'insuffisance par rapport à l'argent, mais l'accès aux ressources entre également en ligne de compte », énonce Madeleine Roy.

Elle ajoute que la pauvreté est quelque chose de ponctuel et que la situation pourrait être facilitée grâce à une offre de services adéquats.

Les auteures de l'étude donnent l'exemple des femmes vivant dans une région rurale ou semi-rurale où l'accès aux services est un problème du fait du manque de transport organisé. « Par exemple, en Nouvelle-Écosse, les femmes doivent revenir de la banque alimentaire en faisant du pouce quelques fois sur une distance de 25 kilomètres », présente l'étude.

Fait à remarquer, l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas participé à cette étude à laquelle près de 125 femmes francophones et 72 organismes ont contribué. « L'Ontario est en train de développer sa propre étude alors que du côté des TNO, il n'y a pas de groupe de femme », note Madeleine Roy.

Carrières et professions

Quand le bonbon est dans l'emballage…

Batiste W. Foisy

Les 3 et 4 mai derniers, une exposition de photos sur la pandémie du sida au Suriname était présentée au Northern United Place de Yellowknife. *L'Aquilon* y a traîné Jean de Dieu Tuyishime qui, avant d'immigrer au Canada, a pratiqué la médecine au Rwanda, un pays gravement touché, lui aussi, par cette maladie.



La photographe Julia Wong s'entretient avec Jean de Dieu Tuyishime. Les deux ont vu, sur le terrain, les ravages du VIH/sida. Batiste W. Foisy

La photographe Julia Wong nous reçoit et nous présente ses œuvres. « Elle, c'est une dame qui fait de la prévention du VIH/sida. Elle est infectée, elle-même. C'est une des rares personnes au Surinam à s'afficher comme séropositive. En général les gens se cachent. »

Cette histoire-là, Jean de Dieu la connait par cœur. « C'est un problème dans mon pays aussi. Maintenant, à cause de l'ampleur du problème, les gens parlent plus ouvertement de la maladie. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire.»

Prochaine photo. Une activiste explique à des jeunes comment utiliser le condom. « Les gens n'utilisent pas le préservatif. C'est un gros problème », commente la photographe.

« Ouille, ouille, ouille, renchérit Jean de Dieu. Au Rwanda, les gens disaient "on ne goûte pas le bonbon quand il est dans son emballage". Vous comprenez ? »

Rapidement la conversation tourne au sujet des mythes qui contribuent à la transmission du virus. Au Surinam, raconte Julia Wong, les veuves doivent avoir des relations sexuelles (généralement non-protégées) avec un proche du mari décédé avant de pouvoir se remarier. « C'est pour se nettoyer », explique-t-elle.

Au Rwanda, se rapelle Jean de Dieu, les sidéens croyaient qu'on pouvait se guérir en ayant des relations sexuelles non protégées avec une jeune fille vierge. « Il y a beaucoup d'adolescentes qui se font violer et qui attrapent le sida », déplore-t-il.

Alors Jean cet expo ? « C'est bien, répond-t-il, mais il faudrait aussi montrer des images des victimes du sida. Voir les gens qui lutte c'est bien, mais il faut voir contre quoi on se bat. […] Le sida, c'est terrible. Les gens n'ont plus que la peau sur les os. On dirait des cadavres », dit-il le visage crispé de souvenirs.

Une autre partie de l'exposition était consacrée aux indigènes du Guatemala, victimes de répressions de la part du gouvernement guatémaltèque. Une photo montrait une manifestation organisée contre l'ouverture d'une mine d'or opérée par une compagnie canadienne. « Les manifestants, explique la photographe Lori Willocks, sont opposés à la mine car ils craignent qu'elle ne contamine leurs terres agraires. Les mines d'or laissent de dépôt d'arsenic. »

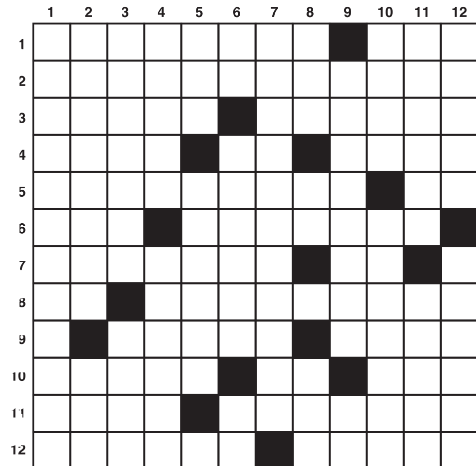
Mais ça, c'est une autre histoire…

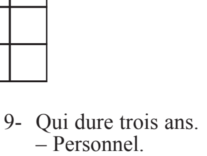
X MOTS CROISÉS



Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 854

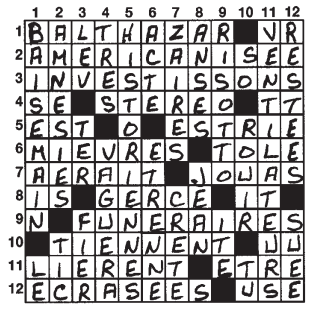




HORIZONTALEMENT
1- Rotation des roues motrices d'un véhicule. – Signal sonore.
2- Exploitation d'une érablière.
3- Ver parasite de l'intestin. – Possédèrent.
4- Tu déplaceras. – Séraphin en faisait son péché. – Marcherai.
5- Oiseau migrateur. – Dans le gîte.
6- Mammifère. – Os des jambes.
7- Ennuiera. – Ils sont contenus dans une once.
8- Possède. – Personnes lentes et négligentes.
9- Corps embaumé. – Résidus des liquides.
10- Crier en parlant du chevreuil. – On les trouve dans les ronces. – Je vous salue Marie.
11- Va ça et là à l'aventure. – Position debout.
12- Arrêts des liquides organiques circulant comme le sang. – Léger, agile.

VERTICALEMENT
1- Sinistres, inquiétants.
2- Rendrai tranchant. – Habileté, talent.
3- Qui adhèrent fortement. – Regarda en visant.
4- Donna les couleurs de l'arc-en-ciel. – Rideaux.
5- Ne reconnut pas. – Liquide séminal de l'homme.
6- Ils sont au centre d'une race. – Risquerai. – Doublée.
7- Redonneraient la santé.
8- Choisi. – Drame lyrique japonais. – Épaississement de la peau.
9- Qui dure trois ans. – Personnel.
10- Massacrer. – Prononçais en criant quelques paroles.
11- Décorais. – Zélé pour la religion.
12- Très jeune. – Porte avec violence.

RÉPONSE DU NO 853



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	L	T	H	A	Z	A	R	■	V	R
2	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	E	E
3	I	N	V	E	S	T	I	S	S	O	N	S
4	S	E	■	S	T	E	R	E	O	■	T	T
5	E	S	T	■	O	■	E	S	T	R	I	E
6	M	I	E	V	R	E	S	■	T	O	L	E
7	A	E	R	A	I	T	■	J	O	U	A	S
8	I	S	■	G	E	R	C	E	■	I	T	■
9	N	■	F	U	N	E	R	A	I	R	E	S
10	■	T	I	E	N	N	E	N	T	■	U	U
11	L	I	E	R	E	N	T	■	E	T	R	E
12	E	C	R	A	S	E	E	S	■	U	S	E



SEMAINE DU 8 AU 15 MAI 2005

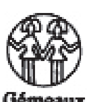
ANNIVERSAIRES :
12 mai GABRIEL FOURÉ (Taureau-Serpent)
13 mai STEVIE WONDER (Taureau-Tigre)



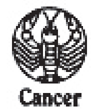
BÉLIER
Semaine importante au plan financier. Vous commencez à comprendre des choses qui vous aideront. Tout peut vous être utile, n'en doutez pas.



TAUREAU
Vous pouvez aller vers des situations magnifiques. Vous commencez à voir ce qui vous revient. Vous êtes sur le point d'évoluer rapidement. Soyez confiant.



GÉMEAUX
Vous allez vers de nouvelles amitiés. Plusieurs choses du passé n'ont plus d'importance à vos yeux. Vous pouvez très bien tout entreprendre avec bonheur.



CANCER
Vous êtes dans une période où tout demande beaucoup d'efforts. Vous savez arriver à vos fins au plan professionnel. Vous avez beaucoup d'énergie.



LION
Vous devenez plus sûr de vous. Vous allez vers des situations de grandes chances. La planète Jupiter vous favorise sur tous les plans.



VIERGE
La planète Saturne vous oblige à vous rendre compte de plusieurs choses par vous-même. Vous êtes obligé de savoir ce qui vous convient. Votre sens des valeurs évolue correctement.



BALANCE
Vous devenez plus apte à mieux vivre. Votre vie s'en trouve modifiée. Vous allez vers des changements astucieux. Tout est très bien.



SCORPION
Vous devenez plus libre moralement. Vous ne vous faites plus de mal avec des riens. Vous savez ce qui peut vous porter chance.



SAGITTAIRE
Vous allez vers des changements capitaux dans le domaine de votre organisation de vie. Vous savez ce qui peut vous être utile. Tout est important pour vous.



CAPRICORNE
Vous pouvez vous sortir de plusieurs difficultés. Vous avancez vers des choses qui vous donneront du bonheur. Croyez-y fermement.



VERSEAU
Votre vie est en train de vous apporter beaucoup de joies. Cela vous rend confiant face à l'avenir. Ne doutez pas de votre style de vie.



POISSONS
Vous avez de grandes choses à apprendre et vous le faites très bien. Vous êtes capable de devenir fort moralement. Tout est en train de devenir meilleur.